



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Madame Monique BARBUT
Ministre de la Transition écologique, de la
Biodiversité et des Négociations
internationales sur le climat et la nature
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Albertville, le 26 mars 2026

Nos réfs : MB/AV

Madame la Ministre,

Je suis sollicitée par M. Chritian Pons, le Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), au sujet de la situation des apiculteurs qui font face au frelon asiatique.

Comme vous le savez, le frelon asiatique peut-être responsable de la destruction de plus de 50% du cheptel d'abeilles chaque saison, entraînant alors une dégradation de la biodiversité dans les territoires par la destruction des pollinisateurs. Il pèse donc un risque sanitaire et la recherche comme la destruction des nids représente un coût élevé pour tous les exploitants.

La loi pour lutter contre le frelon asiatique a été votée le 14 mars 2025 à l'unanimité par les deux chambres, puis le décret n° 2025-1377 publié le 29 décembre 2025.

L'UNAF m'indique avoir appris en participant à la concertation qui a débuté, que le Gouvernement n'indemniser pas les apiculteurs face à ce prédateur. L'indemnisation des exploitants prévue dans la loi est pourtant nécessaire à la survie de leurs structures.

De plus, la gouvernance prévue du comité de pilotage national exclut l'UNAF qui représente pourtant une grande partie des apiculteurs Français.

Aussi, je me permets de vous relayer les trois demandes de l'UNAF, à savoir :

- La création d'un fonds d'urgence de protection des ruches,
- Une place garantie au sein du comité de pilotage national,
- La mise en place d'un budget ministériel dédié à la lutte contre le frelon asiatique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet